

MARTONNE (A.de)

Légende de Saint-Dié-sur-Loire.

Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir et Cher, tome VIII (Blois, 1870), pp.1-47.

Br. Blois. Ph.



LÉGENDE

DE

SAINT-DIÉ SUR LOIRE

I

GÉNÉRALITÉS

Parmi les sources de notre histoire il en est une encore peu explorée, que je dois signaler à votre attention. Par elle nous sommes initiés, surtout pour les époques anciennes, aux détails les plus curieux et les plus naïfs sur les mœurs de nos ancêtres. Par elle aussi nous sont révélés des faits que leur intérêt purement local ont fait négliger des chroniqueurs où des historiens. Je veux parler des vies des saints, écrites soit par des contemporains, soit au moins par des personnes ayant vécu dans les lieux habités par leur héros, où leur mémoire a dû se conserver plus fidèlement. Il faut se garder cependant de donner à leur témoignage une foi entière et faire la part de la naïveté et de l'enthousiasme des biographes (1).

C'est en contemplation de ces idées que nous publions aujourd'hui une notice sur un saint local appartenant au Blésois.

(1) *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XIII p. 152. *Vie et Légendes de saint Meeme*, par André Salmon.

$[n=8]Ph.$

Avant de donner au public la notice sur cette légende, dans la crainte d'être accusé d'en surfaire la valeur, et pour en fixer clairement aux yeux de tous le mérite réel, qu'il nous soit permis d'établir la différence des Actes des Martyrs et des Légendes, et de bien constater le degré de créance qu'elles doivent inspirer et les limites de probation que le bon sens assigne à ces authentiques témoignages du passé.

Nous savons que les Actes des Martyrs n'étaient autre chose que la relation des souffrances qu'ils avaient supportées, des interrogatoires auxquels ils avaient été soumis, souvent sans aller plus loin et sans exposer le genre de mort par lequel ils avaient terminé leur vie. Cette pièce était conservée dans les archives de l'Église et destinée à servir de base au jugement par lequel l'évêque discernait un culte public à celui qu'il estimait être mort pour la foi ou avoir souffert pour Jésus-Christ (1). Ces Actes étaient souvent lus dans les assemblées des fidèles et transcrits pour l'édification particulière des chrétiens qui les recherchaient (2).

Voilà où s'arrêtaient les prescriptions de l'Église à l'égard des Actes des Martyrs des trois premiers siècles, et ils différaient surtout des Légendes, dont l'origine est postérieure en ce que celles-ci avaient plutôt le caractère d'une biographie prenant le personnage à sa naissance, au moins à sa naissance spirituelle, pour raconter les miracles qu'il avait opérés, les vertus dont il avait été orné et souvent aussi les vicissitudes qu'il avait traversées. Nous comprenons dès lors que l'Acte proprement dit, doit avoir un caractère d'exactitude qui n'est pas rigoureusement nécessaire pour

(1) *Ferraris, Prompla bibliotheca, verbo : cultus sanctorum.*

(2) Les Actes des Martyrs étaient le plus souvent transcrits sur des diptyques en matière plus durable que le parchemin, en bois, pierre, marbre ou albâtre.

la *Légende*. Celle-ci doit relater ce qu'il y a de principal dans la vie du personnage dont elle s'occupe ; mais quand il est question de miracles ou de faits qui peuvent convenir à plusieurs saints ; nous ne sommes pas surpris que ce qui appartient véritablement à l'un soit attribué à l'autre. Ce défaut de précision se comprend mieux encore quand on songe qu'après les persécutions, lorsque l'usage s'introduisit de rendre un culte public aux saints qui n'étaient pas martyrs et dont la vie remontait aux premiers temps de l'Église, on eut recours aux légendes destinées à rappeler le souvenir du saint et de tout ce qui dans sa vie pouvait servir à l'édification et au zèle pour son culte (1).

La légende analysée ici n'est donc pas une publication de piété ; mais une sorte de document historique, une étude des mœurs originales du moyen âge, temps curieux que nous aimons à reproduire, et dans lequel se fondaient d'une façon si complète les idées religieuses et les intérêts civils, les actes de la vie terrestre et les préliminaires de la vie *de l'autre côté*.

Le moyen âge n'a pas toujours été compris, même par ceux qui ont prétendu l'éclairer. Son génie tout spécial était caché au fond des cartulaires, dans la poudre des archives. Les bénédictins eux-mêmes, qui ont tiré les premiers la lumière de l'ombre du boisseau, ne se sont pas toujours contentés de dire : la lumière était ainsi ; ils ont voulu discuter la qualité de la flamme. Il appartenait à l'École scientifique moderne de démontrer que la véritable érudition consiste à étudier le passé à fond, sans le repeindre, ni le blanchir, ni le louer, ni l'outrager.

Il faut avant tout, dire un mot sur les lieux :

(1) *Les traditions du diocèse de Bayeux*, par l'abbé L. Vapin, curé de Saint-Martin des Entrées. Caen, Chenel, 1862. in-8°, p. 50 et suivantes.

Saint-Dié, dit un vieil historien (1) « est une des quatre prévôtés de l'ancien bailliage de Blois, et c'est pour cette raison qu'il faut s'y arrêter un peu en passant. C'est un gros bourg situé sur le chemin d'Orléans, sur le rivage de la Loire et bâti, comme tant d'autres, par le peuple qui s'y est assemblé au bruit des miracles du saint dont il porte le nom. Il y avait autrefois un monastère que le roy Clovis I^{er} fonda lorsqu'il visita ce saint hermite au retour de la bataille qu'il gagna sur Alaric, roi des Visigoths, l'an 530 (2). Il y avait pareillement une maladrerie à laquelle Thibault IV, Hugues de Chastillon et Pierre de France, comtes de Blois, et quelques particuliers ont fait des charités. Comme le bois de Chambord s'étendait en ce temps là jusque sur le bord de la Loire (3), saint Dié le choisit pour son hermitage, pour y faire pénitence, sur quoi je ne m'entendrai pas parce que le père Patrice, capucin, natif de Saint-Dié, en a donné l'histoire au public sur des mémoires qu'il a trouvés dans l'église paroissiale de ce lieu. » (4)

Il résulte de cette histoire locale ou légendaire, qu'au cinquième ou sixième siècle (5) un personnage pieux nommé Dieudonné (*Deodatus*, par contraction *Dié* ou *Dyé*) bâtit un hermitage dans ces forêts, sur la rive gauche de la Loire, à quatre lieues de Blois. Les miracles qu'il y fit attirèrent près de lui des fidèles, qui construisirent des maisons. Clovis vint visiter le saint homme et changea son humble

(1) J. Bernier, *Histoire de Blois*, 4 vol. in-4, 1682, Paris, p. 92.

(2) *Acta sancti Fridolini*, bibliothèque Ph. Labbe, t. II. Les renseignements de Bernier manquent d'exactitude, comme on s'en convaincra par la comparaison avec ce que nous dirons par la suite.

(3) *Cartulaire* manuscrit de Chartres.

(4) Bibliothèque Labbe, t. II, p. 365. Cet ouvrage du père Patrice est la traduction de la *Vie de saint Dié*, que nous avons retrouvée, dont nous parlerons ci-après § III.

(5) Le père Patrice dit dans les notes de sa traduction, qu'il vivait vers 490. Ce qui est certain, c'est que Clovis fut baptisé à Saint-Martin de Reims en 496. Notre saint aurait peut-être vécu sous les fils du *pre*

cellule en un riche monastère (1). Enfin le nombre des habitants s'étant fort accru, on entoura le bourg d'une muraille d'enceinte, et cette nouvelle ville devint une des forteresses du Blésois. Elle faisait un commerce de vins et d'étoffes de laine dont il reste encore des traces (3).

Telles sont les annales de Saint-Dié sur Loire d'après les documents imprimés.

II

LE MANUSCRIT

Nous avons appris que le presbytère de ce bourg possédait un manuscrit fort ancien. Nous en avons obtenu communication de la bienveillance du curé. Il se compose de quatre parties : 1^o un long traité de diverses hérésies, composé par saint Augustin (quatrième et cinquième siècles) et adressé à un personnage nommé *Que-vent-Dieu*, comprenant jusqu'au feuillet XII ; 2^o une lettre d'un athée anonyme à qui un docteur nommé Claudianus Mamertus, fait une réponse, comprise en trois livres, où il prouve l'immortalité de l'âme, le tout dédié à Sollius Sidonius Apollinaire, évêque de Clermont (quatrième siècle), et marqué d'annotations en marge, allant jusqu'au feuillet XLI ; 3^o plusieurs homélies

mier roi chrétien, comme nous le verrons plus loin. Mabillon le met dans le septième siècle. Labbe dit qu'il vécut probablement jusqu'à l'an 530, comme on peut le prouver par une vie manuscrite de saint Eusèbe. Il est difficile de résoudre cette question. (Voyez à cet égard le § V.)

(1) Dans les derniers temps, ce n'était plus qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Pontlevoy. (Voyez les archives départementales à Blois, sur cette abbaye.)

(2) Il y a une fabrique de fécule de pommes de terre en activité depuis plus de quarante ans.

du pape saint Grégoire (sixième siècle), sur divers évangiles, avec une épître à saint Secondin, évêque de Chartres, au commencement. Ces homélies, qui se lisent à matines, selon le temps, dans l'ordre du Bréviaire romain, vont jusqu'au feuillet LXXXI. Ces trois parties ont été imprimées, notamment la seconde, dans *la Bibliotheca patrum* ; 4^e vie de saint Dié, patron de l'église de cette ancienne petite ville fortifiée, maintenant village, à quatre lieues de Blois. Cette histoire a été composée selon les récits traditionnels. A la fin se trouvent des proses et antiennes de l'Église, autrefois chantées à la fête du saint, le tout conforme au traité de sa vie, ce qu'on n'aurait pu faire sans l'autorité des supérieurs, des évêques diocésains et du souverain pontife. Cette partie du manuscrit est inédite. Un abrégé seulement en a été publié par le père Labbe (1). Au commencement, sur un feuillet spécial en papier, on lit une note d'une écriture du dix-septième siècle (dont nous nous sommes servi), qui paraît être de la main du religieux bénédictin Noël Mars, auteur de *l'Histoire du royal monastère de Saint-Laumer de Blois*, manuscrit déposé dans la bibliothèque de cette ville.

Les caractères de l'ouvrage en général sont du douzième siècle, de plusieurs mains, le premier et le deuxième traité plus finement écrits que les autres.

Le premier traité débute par un *incipit* en vermillon. Il a quatre vingt-quinze lettres majuscules, de même couleur, très-répétées, commençant soit les chapitres, soit les ali-néas, dont trois P capitaux, un peu plus ornés que les autres lettres, armés de queues et de crochets. Il se termine au milieu du verso du feuillet XII.

Le deuxième traité débute par un *incipit* en rubrique :

(1) *Nouvelle Bibliothèque des manuscrits d'Aquitaine et du Berry*, t. II, p. 365. — *Vies et éloges des saints de Bourges*. — *Vie de saint Dié, abbé*.

le premier feuillet est orné d'une capitale coloriée S (première lettre du nom de Sollius Apollinaris, à qui il est dédié). Cette capitale, de tons variés, est un vrai chef-d'œuvre d'élégance calligraphique. Les débus de chaque phrase du traité sont indiqués par une petite capitale ombrée de vert. La table ornée d'un *incipit* et d'un *explicit* rouges, ainsi que les capitales des titres, comprend la fin du recto et tout le verso. Le deuxième feuillet du traité est orné d'une lettre peinte M, et d'une gracieuse composition, où dominent les tons carminés et où on remarque une gueule de lion renversée qui avale les jambages de la lettre. Le recto et le verso de ce feuillet ont les mêmes retouches vertes dont il a été parlé ; mais au bas du recto on remarque un A capital fort éclatant, formé d'un oiseau jaune becquetant une sorte de rinceau vert incliné et se détachant sur un fond sanglant. Les deux feuillets qui suivent n'ont aucun ornement. Le suivant (v^e) est orné, seulement au recto, des teintes vertes déjà remarquées. Les suivants ne méritent aucune remarque. Au xii^e feuillet on voit un *explicit* en vermillon et une S capitale sanguine. Les suivants n'ont rien de notable. Au xxiii^e feuillet on trouve un E majuscule orné d'ondes vertes et jaunes. L'ouvrage finit vers le bas du recto du feuillet xxix, le reste demeurant blanc. Il y a des notules marginales très-fines.

Le troisième feuillet est plus épais de forme calligraphique que les autres. La fin (pour les six derniers feuillets) est plus déliée que le commencement. Il débute et finit (xi^e feuillet), suivant l'usage invariable, par un *incipit* et un *explicit* vermillonnés. Les membres des phrases sont toujours indiqués par des petites capitales ombrées à la sanguine. Le premier feuillet est orné au recto d'un deuxième *incipit* (qui se rapporte à la table des chapitres) et d'un *explicit* (du même genre), enfin d'un R majuscule d'une grande taille, rouge et blanc, dessiné sur un fond bariolé de vert et de bleu, composition qui manque de goût. Au recto

on voit un *incipit*, un titre d'homélie et deux petites capitales (I et D) dans la couleur habituelle de ces lettres, toujours en rubrique lorsque nous n'en parlerons pas. Les feuillets 3, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 16, 18, 22, 23, 25, 32, 33, 34, 36, 37, sont ornés de quarante-deux initiales et de titres d'homélie et d'évangiles du même genre, dont le détail serait inutile.

Le quatrième traité ou vie de saint Dié, sur laquelle nous nous étendrons plus que sur le reste, à dessein, se compose de six feuillets, dont les deux derniers et cinq lignes du quatrième se composent de musique et de notes ajoutées. Le premier folio commence par un *incipit* orné de vert et de rouge. C'est le prologue, qui se termine au bas de la première page par un *explicit* en vermillon. L'initiale historiée est un P en rubrique et en sinople, orné de rinceaux fort élégants. Les membres de phrases sont indiqués dans ce premier folio, seulement par des petites capitales carminées. Au haut du verso on lit un autre *incipit*, aussi vert et rouge. Un B des mêmes couleurs, mais moins élégant et plus petit que les autres lettres, commence le récit proprement dit. Il n'y a des remarques à faire que sur le recto du quatrième folio orné, vers le deuxième tiers, d'un c petite capitale carminé. Au recto, avant le bas de la page, on voit un *explicit* carminé. Ensuite vient la musique. Ce sont des compléments liturgiques de la vie du saint qui rappellent le manuscrit de Saint-Victor. On lit les titres suivants : *Vigilia ad vespervas*, et plus bas : *in evangelium*. Les commencements de vers sont marqués par des petites capitales ornées de traits rouges et verts, les antiennes, répons, versets, proses, etc., par les lettres sanguines A. R. V. P. Les notes musicales ou neumes (1) sont forts déliées, espa-

(1) Les manuscrits de chants regardés généralement comme les plus anciens, sont notés à l'aide de neumes, que l'on n'a pu encore traduire jusqu'à ce jour. (V. *Graduale Parisiis*, 1861. p. 12.)

cées sur quatre lignes, tracées à la pointe sèche, les lignes du texte à chanter séparées par de longs filets verts horizontaux. Tous ces caractères sont communs aux folios contenant la musique en office de Saint-Dié (1). Au folio cinquième ont lit les mots *invitatorium* et *in primo nocturno* au recto, au verso deux fois le mot *Prosa* et *in 1^o nocturno*, au bas de la page un A rouge, jaune et vert, outre l'encre noire qui en dessine les contours; au folio sixième recto, en divers endroits, *ad c c - Prosa-mat-l-d-* (*matutinarum laudum*), plus un D tricolore. La dernière page (verso) contient plusieurs choses notables : en capitale : *in evangelium*, en lettres majuscules, rubriquées par un trait horizontal qui les couvre : *ad horas diurnas antiphone de mat-s-t* (matutinis) *dicantur*.—*Ad vespervas hestune vespertine* (ce sont des indications d'offices faciles à entendre); en marge, en petites capitales : *ad vespervas antiphone S* (mots tronqués par le relieur); au milieu de la page, d'une écriture plus moderne, en encre noire : *malos linquite gressus*. L'office du saint est ainsi terminée. Le reste de la page est rempli par une note en latin sur la châsse de saint Dié, d'une écriture cursive du seizième siècle, et sa répétition en écriture ronde du siècle suivant, plus les mots : *car y fut descript le cinq novembre*. Une autre note peu lisible est inscrite sur le couvercle du volume. Les derniers mots de l'ouvrage sont *FINIS totius Libri*. Les clefs musicales sont marquées dans les marges de gauche par les

(1) Cet office se compose de versets, répons, prose et oraison, suivant l'usage, et comme celui de Saint-Victor de la Chaussée, près de Blois, que nous avons découvert et qui a été publié par M. A. Dupré, un autre du même genre, manuscrit du douzième siècle, existe au presbytère de Saint-Viâtre, ancienne commune de Tremblevif, il contient la légende de ce saint. On trouve au même lieu les chartes afférentes. Ce sera l'objet d'un travail spécial du curé de cette paroisse. (Voy. *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de Blois*, t. VI. *Mémoire de M. L. de la Saussaye sur le pèlerinage de Saint-Viâtre*.)

lettres F. G. Les *alleluia* et renvois sont presque toujours accompagnés de mot *enonw*, vestige de l'exclamation payenne et bachique *Evoe*.

La vie de saint Dié est écrite sur des pages ayant trente lignes de texte, sauf la dernière qui n'en a que vingt-cinq, parce que le texte finit là. La musique a d'abord dix-huit puis dix-neuf lignes à la page (sans compter le commencement et la fin), c'est-à-dire le texte à chanter (plus fin de caractère que la biographie) et non pas les notes. Le caractère paléographique du texte principal est une minuscule élégante, ronde, droite, nette et régulière, avec un nombre modéré d'abréviations ou sigles très exacts. Les membres de phrases sont distingués (outre les capitales) par des points ou par des point-virgules (la virgule placée au-dessus du point, la queue tournée vers le haut et formant une sorte de cédille évaporée :) ou encore par des points doubles (∴) séparés par un trait ondé. La ponctuation (grammaticalement contestable) est fréquente, surtout pour le point (.), mais plus rare dans la musique. Il n'y a pas de signe équivalent, quant au sens, à la virgule. L'avant dernière page et la précédente sont d'une main plus fine que les autres. Le volume, relié en bois, est recouvert d'un cuir brun, avec des arabesques en creux, noires, représentant un double encadrement florifié très-élégant. Le volume est noué par quatre cordons de cuir blanc et porte sur un des plats une virole de cuivre qui a dû servir à l'attacher au pupitre, suivant l'usage. C'est un petit infolio, de trente centimètres sur vingt, d'une épaisseur de cinq centimètres. Le parchemin écrit est de fort bonne qualité et nullement altéré. Le volume endommagé, a été raccommodé au dos avec un parchemin blanc, sur lequel sont écrits ces mots d'une main moderne : *Eglise de ST-DIÉ VITA manuscr. S. DEOD. etc.*

Avant de parler d'autres ouvrages et par manière d'inter-

mède, nous dirons encore quelques mots de la *ville de Saint-Dié* ; car ce bourg obtint jadis ce titre pompeux.

Il possédait une sorte de marine et avait un quai, comme le témoigne une pièce des archives départementales à Blois.

La ville était close de remparts, dont une partie subsiste encore. Un large mur, troué d'une brèche, produit encore un effet très pittoresque sur un point reculé de l'agglomération habitée.

L'église a des parties fort belles ; on y remarque l'entrée et le portail ornés de colonnes et d'une majestueuse architecture du dix-septième siècle, qui indiquait un plan grandiose pour l'édifice, lequel malheureusement n'a pas été achevé.

Saint-Dié n'a rien conservé de son activité commerciale. Le transit pour Chambord, dont il est peu distant, lui donne seul quelque valeur comme point de passage. Il n'est d'ailleurs séparé de Blois que par dix-huit kilomètres environ, et des voitures publiques quotidiennes le mettent en relation commode avec le chef-lieu du département.

III

LA TRADUCTION

Il est temps de revenir à notre saint : au manuscrit dont nous venons de donner la description se trouvent joints deux volumes imprimés provenant de la même source ; nous devons en parler.

Le premier est un petit volume in-octavo, contenant la vie de saint Dié et de son compagnon saint Baudemire, par frère Patrice, prêtre capucin, en quatre-vingt-seize pages, cartonnées en parchemin, imprimées à Blois, chez Jules Hotot, Brunet et Lelong, en 1658, ouvrage rare, qui n'est

mentionné ni dans Brunet, ni dans la bibliothèque des capucins.

Le traducteur (car il s'agit de la version en français de la vie manuscrite citée dans le paragraphe précédent) nous fait connaître dans son avertissement au lecteur, que la biographie qu'il nous donne lui semble avoir été *composée et récitée en quelque synode par manière de sermon* (opinion qui demanderait à être appuyée de preuves). « Le tout, dit-il, est bien authentique, parce que l'office qui s'est autrefois chanté en cette église nous en fait foi en ce qu'il concerne les principaux points de toute la vie du patron. Les antiennes et *reponsoires* de tout cet office sont partie en vers, partie en prose, *le tout d'ordinaire en très bonne ryme et cadence.* » Cette vie est divisée, comme on l'a dit à propos du manuscrit, en XVII chapitres, comprenant soixante et onze pages du volume, dont les titres, d'une rédaction fort naïve, ne nous apprennent d'ailleurs rien que ce qui a été dit. Nous nous bornerons donc à faire connaître ce qui se trouve de nouveau dans les *Remarques et antiquités de la vie de saint Dié*, qui terminent le volume. A propos de la *châsse du corps de saint Dié*, l'auteur nous apprend que la boîte (*capsa*) d'argent doré, *d'un artifice merveilleux*, que Louis XI avait donné à l'église en considération de ce que c'était lui qui avait porté les rois de France à laisser l'infidélité et recevoir le saint baptême (1), fut dérobée en 1518, après trente-six ans de séjour parmi les habitants. Il ne nous apprend pas de quelle manière eut

(1) Cette nouvelle atténuation des mérites de sainte Clotilde prouve, si la légende n'est pas controuvée, que la reine eut des aides ou des prédécesseurs dans son travail de conversion, ou au moins que la tradition populaire, peu satisfaite d'attribuer seulement à une femme ce grand fait national, voulut en déverser en partie l'honneur sur d'autres personnages et y associer un de ces solitaires, apôtre des vieilles Gaules, dont la physionomie singulière frappe les esprits agités entre la foi nouvelle et l'antique paganisme.

lieu ce vol ; mais il tire ce renseignement *d'une écriture en latin ajoutée à l'original*, c'est-à-dire d'une note marginale que nous avons trouvée sur le manuscrit et signalée. D'autres objets précieux étaient conservés dans l'église et ont depuis disparu, ce qui nous engage à en parler : 1^o une pierre précieuse guérissant les maux d'yeux, consistant dans une agathe taillée, que le saint portait dans son anneau, « laquelle entre dans l'œil sans offenser la prunelle et sans apporter aucune incommodité, mais bien plutôt soulagement et guérison parfaite ; » 2^o la ceinture du saint, qu'on appliquait aux femmes enceintes. On trouve ensuite des détails chronologiques sur l'église, le sépulcre du saint et *autres choses notables*. Nous avons déjà dit qu'on croyait le temple bâti sous Charles le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, nommé Auguste par l'auteur de la vie manuscrite. Cet édifice, attribué à l'an 841, aurait maintenant 1022 ans ; mais il y a longtemps qu'il est détruit. Au milieu du chœur, il y avait une tombe élevée, sous laquelle était le corps du saint. Il ne restait plus déjà au dix-septième siècle de ces reliques que des dents et de la poussière, le tout dispersé à cette heure. Ce sépulcre avait été ouvert en 1518 (1), lorsqu'on fit faire la cloison qui sépare le chœur des chapelles et de la nef de l'église. Au dix-septième siècle l'église possédait des revenus fidèlement employés à sa réparation et à son entretien, notamment une terre appelée l'île de Saint-Dié, autrefois concédée par Clovis (2). Quoique les titres en aient été perdus, la mémoire s'en conservera dans le pays. En 1633, M. de Beljame, intendant de justice pour le roi de la généralité d'Orléans, fit recherche de cette terre. Les procureurs de la fabrique de l'église firent plaider la cause et la gagnèrent. Depuis, l'île demeura en propre à l'église, *sans être*

(1) C'est peut-être alors à l'occasion de cette ouverture que la châsse fut dérobée par quelque ouvrier.

(2) Ce point est traité dans la question chronologique § V.

chargée d'aucun devoir. L'édifice fut brûlé par les huguenots en 1561. Les incendiaires périrent misérablement, et *il n'y eut jamais d'hérétiques dans le pays.* Le temple fut réparé depuis aux dates suivantes : 1624, construction du grand hôtel, avec ses colonnes et *ses saintes images en relief* ; — 1627, construction du pilier en dehors, pour soutenir l'arcade devant la chapelle de saint André ; — 1636, construction de la voûte de la tour où sont les cloches ; — 1655, construction du tabernacle sur le grand autel.

Quant à saint Baudemire, Baudemère ou Baumer, qui était prêtre, quoiqu'il soit représenté en habit de diacre (parce qu'il exerçait cette fonction dans la cathédrale de Chartres), il était aussi enterré sous une tombe élevée qu'on couvrait de nappes, qu'on honorait par des flambeaux dans les solennités, comme celle de son maître. La fête se célébrait spécialement le 3 novembre. Il était premier patron d'autres églises. En 1654 on ouvrit son sépulcre d'où, selon la légende, sortit une odeur suave et où l'on vit des flammes sur sa tête. Un procès-verbal en fut dressé le 7 août 1654, *par des personnes dignes de foi*, signé par Bourdonneau, prêtre, docteur, chanoine de Saint-Sauveur (de Blois, sans doute), théologal et official de l'évêque de Chartres, remis entre les mains de M. Nicolas Lefèvre, greffier de l'officialité de Blois.

Dans un article spécial intitulé : *De la convenance des temps et de l'histoire de saint Dyé*, l'auteur, pour fixer l'époque de la vie de son saint, nous dit que Panachorète de la Loire vivait environ vers 490, sous Clovis I^{er} mort en 514, que saint Solemne, quatorzième évêque de Chartres, en l'honneur de qui était construite une église à Blois (maintenant cathédrale), mourut le 24 septembre 490 à Mailé sur Loire (maintenant Luynes), où il est encore honoré, et que saint Rémy vécut de 449 à 550 (1). Suivant lui, le solitaire

(1) Nous nous bornons ici à mentionner ces opinions, qui sont discutées dans le § I, relatif à la question chronologique.

dont il est parlé ne serait pas le même que celui dont il est question dans la vie de saint Phalier, patron de Chartres, en Berry (1). Le lieu dont parle le manuscrit de sa vie en latin : *Iccium*, *Yæ*, serait Issoudun. On l'honore dans d'autres églises et on croit qu'il vécut vieux, sans qu'on sache son âge.

L'article intitulé : *Du nom de saint Dié ou Dieudonné*, ne contient qu'un éloge oiseux de cette appellation.

Dans le paragraphe : *Du pays de Saint-Dié*, se trouvent quelques notions instructives : cette contrée, agréable par sa situation près du parc de Chambord, est un des plus considérables vignobles de tout le Blésois par l'excellence de ses vins, qui étaient prisés autrefois sur les tables royales. Il n'y aurait que trois lieues de la petite ville, située sur un coteau, jusqu'à Blois, distance qui doit se rapporter à une époque où l'on entendait par *lieues de pays*, un tiers plus longues que les lieues ordinaires. La paroisse, dit l'auteur, s'étend jusqu'au parc de Chambord ; et comprend en outre : 1^o le gros hameau de Maslives qui possédait une chapelle dédiée à saint Martin, desservie par un prêtre habitué ; 2^o un autre hameau nommé l'Écuelle, avec chapelle dédiée à saint Michel archevêque, et prieuré tenu par les religieux du couvent de Saint-Lazarre, près Blois ; 3^o une chapelle dédiée à saint Marc, dans le parc de Chambord, au lieu nommé Maurepas, où l'on va en procession au bourg tous les ans, le 25 avril, jour de Saint-Marc, dire la grand'messe ; 4^o un prieuré et une cure de Saint-Dié, desservis par différentes personnes. Ce prieuré est la preuve et le reste de l'habitation des moines. Il a presque toujours

(1) Opinion fort hasardée. Il vaut mieux tâcher de faire concorder les temps que de jeter de nouveaux embarras dans la chronologie de cette légende, déjà fort confuse, par la création sans motif d'un second Saint-Dié, qui n'est peut-être pas moins fantastique que le second Phalier dont nous avons déjà parlé.

été administré par des prêtres originaires du pays. Les deux *bénéfices* sont à la nomination de l'abbé de Pontlevoy. Le peuple est *sociable, doux et serviable*. Il a produit des personnes qui se sont fait remarquer dans toutes les carrières. Le seigneur du lieu était en 1658, M. Le Ragois, seigneur de Bretonvilliers, conseiller du roi et maître ordinaire de la chambre des comptes à Paris.

Dans les *Instructions sur les images de saint Dié et de saint Baudemire* on voit que l'église possédait autrefois deux statues de ces saints. Le premier était représenté en *abbé absolu*, c'est-à-dire crossé et mitré (quoique non prêtre), le second en diacre (quoique prêtre). On croit que saint Baudemire fut d'abord soldat et se convertit fort jeune. Il porte la couronne de cheveux comme les moines, avec le livre (symbole du diacre), le lys en main (symbole de solitude et de pureté), la palme (symbole du martyr), le rosier aux pieds (symbole de l'odeur suave que répandit son corps). Il est placé dans un lieu solitaire à l'île de Saint-Dié, comme il convient à un anachorète, le regard tourné vers Suèvres, regardant un peu l'église de Saint-Dié, du côté de l'Orient, comme venant de Beaugency. En l'année 1659 (où a été composé ce livre, dit l'auteur) (1), le pape Alexandre VII concéda à cette église deux indulgences : 1^o une plénière au 24 avril, jour de la fête du patron, à ceux qui visiteront l'église et feront leurs prières à l'intention de la bulle ; 2^o une de cent jours à ceux qui assisteront aux litanies de la Vierge qui se chantent tous les dimanches après vêpres, selon l'institution de M. Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres.

L'ouvrage est terminé par une antienne en latin tirée de l'office du saint, en prose rimée tirée du manuscrit, tra-

(1) Ceci prouve que 1658 est la date du titre et non celle de l'ouvrage ou de la fin de l'ouvrage lui-même.

duite en français, et par les *Remarques pour les approbations*. Le récit de la vie de saint Dié est autorisé: 1^o par l'office qui se chante publiquement en l'église le jour de la fête et pendant l'octave, « ce qui ne se ferait pas sans la permission des pasteurs, evesques et superieurs de religion qui l'ont fait composer et examiner, » et qui s'est continué de siècle en siècle jusqu'à présent; 2^o par l'attestation du curé Lengugneux, docteur de Paris, avec son vicaire Bivel et un prêtre nommé Desmoulin, le 25 février 1658, portant qu'il a communiqué à l'auteur *un ancien registre manuscrit en parchemin*; que lui curé fait l'office solennel du saint avec les antiennes, versets, leçons et responsoires tirés de cette vie et que cette pratique est d'ancienneté immémoriale, comme font voir nos livres d'église, avec le chant, notes et rubriques à observer en cette *célébrité* » (célébration, solennité); » 3^o par l'approbation (1) du prédicateur, lecteur en théologie de l'ordre des capucins, et après examen et confrontation à l'original: « Fait en nostre couvent des capucins de Blois, ce 2 iour de mars 1658, F. PATRICE DE SAINT-DIÉ, pr. capucin, ind. »

L'ouvrage est imprimé en gros caractères petit romain, contenant dans le cours du récit principal vingt et une ligne à la page; dans les appendices le nombre des lignes varie suivant les circonstances: grosseur des titres, position des tirets et séparations. Il nous paraît être un produit d'un certain mouvement provincial à la fois littéraire et religieux jusqu'ici non signalé à notre connaissance. Dans la seconde moitié du dix-septième siècle on imprima, en minces volumes, dans presque toute la France, sur place et d'une manière

(1) Comme il n'est pas possible qu'un auteur donne une approbation en forme valable à son propre ouvrage, cette approbation n'est que celle des livres usuels de l'église de Saint-Dié, comme conformes au manuscrit du douzième siècle. Par suite de circonstances inexplicables ce volume n'a pu être retrouvé.

toute locale, des vies de saints en français, abrégés des légendes topiques. On peut citer dans le Blésois : saint Viâtre à Tremblevif, saint Dié à Saint-Dié sur Loire ; dans le Berry : saint Eusice à Celle sur Cher, saint Phallier à Chabris. D'autres, qui nous échappent, seront signalés à l'occasion.

Nous avons dit, en commençant l'analyse de ce volume, dans quels ouvrages bibliographiques étendus il est omis. Il est maintenant juste de dire dans lesquels ils est mentionné.

Dom Liron s'exprime ainsi sur notre auteur :

« Patrice de saint Dié, capucin. — Le père Patrice, né à Saint-Dié sur Loire, petite ville qui est entre Blois et Beaugency, entra dans l'ordre des capucins, où il florissait, vers l'an 1660, en qualité de professeur. Il est le premier qui ait fait connaître la vie de saint Dié ou Deodat, qu'il tira des archives de la ville de saint Dié et qu'il envoya au père Labbe, jésuite, qui en donne un abrégé dans le t. II de la *Bibliothèque des Manuscrits*, p. 365. Le père Patrice écrivit en même temps au père Labbe ce qui se trouvait dans les mêmes archives touchant le corps et la châsse de saint Dié. Bernier écrit que le père Patrice a donné au public l'histoire de saint Dié, tirée des mémoires qu'il avait trouvés dans l'église paroissiale de ce lieu ; mais je pense qu'il n'a voulu parler que de ce qui se trouve dans le père Labbe. »

Dom Liron en voulant réformer les autres, s'est lui-même trompé, plus que Bernier. L'auteur de *l'Histoire de Blois* dit que le père Patrice a donné au public *l'Histoire de Saint-Dié* ; c'est la traduction de cette histoire qu'il devrait dire, d'après le manuscrit, qui lui était inconnu, comme la traduction du père Patrice l'était à dom Liron. (1).

Fontette s'exprime ainsi sous les nos 4393-4 et 5 : (2)

(1) *Bibliothèque générale des auteurs de la France*, liv. I^{er}, contenant la *Bibliothèque Chartraine*, par dom Jean Liron, 1719 ; p. 261.

(2) *Bibliothèque historique de la France*, par Le Long et Fontette, t. I, liv. II. — *Histoire ecclésiastique. — Histoire des solitaires.*

« *Compendium vite sancti Deodati, abbati Blesis* (1). Cet abrégé est imprimé dans le recueil de Bollandus, au 24 avril.

Ce saint a vécu au sixième siècle. Cette vie a été écrite dans le neuvième siècle, et il y a diverses particularités qui marquent une grande antiquité. — *Elogium historicum ejusdem*, cet éloge est imprimé dans Labbe, t. II de la nouv. *Bibl. des mss.* p. 365. — *Vies de saint Dié, anachorète du Blésois, et de saint Baudemire, son compagnon*, nouvellement traduite en français, Blois, 1658, in-8°. C'est l'ouvrage dont on vient de parler, mais dont le traducteur n'est pas cité.

Après ces recherches un peu arides, il nous sera permis de tâcher de déridier le lecteur, sans abandonner notre sujet.

IV

OUVRAGE DU PÈRE PATRICE

Un autre ouvrage se trouve joint au manuscrit de Saint-Dié, et je le crois, sinon unique, au moins rarissime. Voici d'abord le faux titre : OUVRAGES DEVOTS ET CURIEUX DU R. PÈRE PATRICE DE SAINT-DIÉ, P. CAPUCIN : M. DC. LXI. Au-dessous une croix ; le tout enluminé à la main en rouge, jaune et vert ; les lignes soutenues d'un trait en haut et en bas ; les lettres ornées de couleurs formant comme une ombre lumineuse qui suit les contours d'un côté. Le titre est encore plus étrange et, malgré sa longueur, mérite d'être transcrit en entier. « Devotes et curieuses pensées sur des sujets de

(1) Il y a là une erreur qu'il suffit de signaler ; Dié ne fut point abbé à Blois et ne le vit jamais.

mérite et de piété. — Poésies saintes, latines et françoises, emblèmes, anagrammes, sentences, Devises, dévotes prières, Figures mystérieuses de la Croix, du sacré nom de IESVS, de la B. V. MARIE, de sainte Anne, de saint François, de l'Éternité, solides consolations d'esprit; labyrinthes spirituels; et autres ouvrages, d'une invention nouvelle, subtile et agréable; aux bons esprits, par un père capucin. F. P. D. S. D. (1), avec approbation et permission des supérieurs, à Blois, par *Jules Hottot*, imp. et libraire. 1660. » Au milieu se trouve une croix formée de fleurs peintes en jaune, contenant dans ses bras et son poteau les mots : IESVS-CHRISTVS, croisés et ornés de trois clous, un dans chaque extrémité des bras et l'autre à la base. Au-dessus une banderolle dessinée par un double trait rose, contenant les mots : VITA PER MORTEM. A droite : *Reconciliati sumus per mortem ejus.* Roman. 5. vers. 10. A gauche : *Erit vita tua quasi pendens ante te.* Deuteron. 28. vers 66. Au-dessous : IESVS CHRISTVS *ante oculos vestros proscriptus est.* Galat. 3. vers. 1. Tout cela est enluminé de couleurs criardes. Les trois premières lignes semblent reposer sur un marbre jaune mêlé de veines rouges et vertes. L'encadrement de la page est aussi vert et rouge. D'autres lettres sont enluminées de la façon la plus singulière.

La page suivante, également barbouillée (comme tout le livre du reste), est dédiée *au lecteur bénévole et curieux.* On y voit indiqué le but que cherchait l'auteur en composant ces œuvres bizarres, qu'il destinait *à faire passer le temps de la vie avec beaucoup d'innocence, de douceur et d'utilité.* Ces pensées devaient être reliées en volume, ou séparément exposées dans les cloîtres et les oratoires, les maisons religieuses, les cabinets et les lieux de dévo-

(1) Frère Patrice de Saint-Dié.

tion. C'est sans doute l'exemplaire d'auteur qui nous a été conservé sur place.

Dans la feuille suivante se trouve la dédicace, en latin, du livre au révérend père Simplicien de Milan, *modérateur* de tout l'ordre des capucins, venu dans la province de Tours en 1658. Aux éloges nécessaires pour *le supren* : *modérateur*, se joignent des jeux de mots sur son nom : *simplex simplicianus* et un anagramme de *patricius deodatensis* (nom de l'auteur), dans lequel se trouve : *arcte passioni*,

La feuille suivante contient deux autres anagrammes de *simplicianus*, que nous ne relaterons pas de peur d'ennuyer, et deux distiques sur le même sujet, contenant les initiales du nom en majuscules dépassant les autres lettres.

Nous n'étions encore qu'aux prodromes de l'œuvre. Enfin nous arrivons à la composition elle-même. « Heureuse rencontre sur le nom admirable de Dieu IEOVA. » L'auteur y trouve les voyelles *a, e, i, o, u*, qu'il enferme dans un soleil énorme, jaune, à rayons alternés, ondes et rigides, et qu'il accompagne d'une prière en trois stances octosyllabiques, commençant par ces mots : *Adorable divinité*.

La feuille suivante est une répétition, sauf que le tout est en latin. C'est l'extravagance de la dévotion.

La feuille suivante contient en abrégé la même idée, en français, latin et grec. Les voyelles sacrées sont dans un soleil à rayons blancs et rouges. Cette page, divisée en quatre parties, semble avoir été destinée pour être découpée et donnée en forme d'image aux enfants studieux et aux personnes pieuses.

La feuille suivante contient une *singulière et mystérieuse consolation d'esprit* sur le nom de Jésus, consistant dans la figure célèbre : I H S ; une croix posant sur la barre de l'H, un cœur rouge entre les deux hastes, à la base. Deux prières en vers octosyllabiques remplissent le feuillet, imprimé non plus chez Jules Hotot, à Blois, mais chez Gilles Hotot, à Orléans, 1659.

La même combinaison se remarque dans la feuille suivante, sauf que le tout est en latin. Les vers élégiaques, alternativement hexamètres et pentamètres, sont fort bien tournés et du meilleur style :

« *Quidquid lingua sonat, quidquid manus improba facit, etc.* »

L'auteur avait l'habitude de réduire ses compositions pour les répandre plus commodément. Nous voyons dans la feuille suivante un abrégé des deux précédentes qui rappelle ce que nous avons dit tout à l'heure sur les feuilles analysant le mot IEOVA, de sa division en deux parties.

La feuille suivante contient deux acrostiches latins (non enluminés par exception) sur les noms de IESVS, MARIA, JOSEPH ; le premier considéré comme soleil, le second comme lune, le troisième comme phare : principe, fin et milieu. C'est très-ingénieux assurément ; mais que d'efforts perdus pour ces subtilités ! Jules Hotot revient comme imprimeur.

La feuille suivante contient une *prière mystérieuse* anagrammatique (IESVS MARIE), en français et en vers fratrisés, alternativement dodécasyllabiques et décasyllabiques *pour demander la paix* .

La feuille suivante répète cette prière en latin ; mais avec cette adjonction de difficultés que les vers sont anagrammatiques au commencement et à la fin des lignes.

La feuille suivante était destinée à être coupée en quatre pour distribuer comme image de dévotion. C'est une des plus singulières. A gauche se trouve une croix, dédiée *aux artisans spirituels* , formée de quatre équerres et expliquée par le *quintain* suivant :

Le monde tombait à l'envers
Par l'effort de l'esprit pervers,
Si la CROIX en forme d'équerre
Unissant le Ciel à la terre,
N'eût redressé cet Univers.

Au-dessous se dresse le *labarum*, la croix avec les mots connus : *in hoc signo vinces* et une prière à l'âme dévote. A droite sont deux *acrostiches meslés*, en français, en vers alexandrins, sauf un hiatus sur les trois noms sacrés déjà retournés en tant de sortes antérieurement, et un autre en latin, dit *acrotische de lettres*, sur saint Joseph. Au-dessous s'étend une figure fort difficile à expliquer et que l'auteur appelle avec raison : *magnum crucis mysterium*. Sur une espèce de damier dont les cases sombres ne sont que des fleurs, les trois noms sacrés sont joints en forme de croix reposant sur un cœur rouge enflammé et accostée de deux potences.

Les onze feuilles qui suivent sont des répétitions de la disposition qui va être décrite, sans autres différences que les dédicaces : aux Religieuses Carmélites de Blois ; aux Religieuses de N.-D. des Anges de Blois ; aux Ursulines de Blois ; aux Religieuses de la Visitation de Blois ; aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Blois ; aux Bénédictines de Niort ; aux Ursulines de Niort ; aux Carmélites de Niort ; aux religieuses de Saint-François de Niort ; aux Religieuses Hospitalières de Niort ; aux Bénédictines de Baugé. Sans parler du quatrain, cette page renferme : *La vie du cœur, principe de tous les bons sentiments par un ordre et retour admirable des lettres de son nom sacré : Devise mystérieuse VIVE IESVS en tous les sens*. Sur un cœur sanglant se pose un losange jaune où les lettres ESV sont disposées de telle manière autour du centre I qu'en partant de là on trouve toujours le nom divin. Les coloriages en cordons et en banderolles de cette page sont aussi baroques que son contenu.

La feuille suivante, dédiée à la Vierge, forme l'emblème mystique des mots *stella maris*, savoir : *mira maria mari*, dans une étoile jaune à sept raies, où les lettres se combinent de trois manières. Quatre vers élégiaques latins expliquent ce jeu de mots. Ainsi que le précédent, il est répété

en petit et en abrégé, de la même manière que les deux autres déjà analysés, dans la feuille suivante, destinée à être séparée en quatre parties et distribuée.

Les trois feuilles suivantes sont presque identiques, sauf que la dernière n'est pas coloriée. On y voit trois croix dont deux ont un anneau portatif. Dans l'une sont contenus les mots IESVS-THERESIA, croisés ; dans l'autre IESVS-FRANCISCVS, d'une même disposition ; dans la troisième croix : *l'amour et la mort*, toujours croisés. Des inscriptions et des vers en français et en latin, encadrés dans des fleurs, montrent que ces emblèmes sont dédiés : à l'âme dévote, aux carmélites et aux franciscains.

La feuille suivante était destinée à être découpée en sept morceaux. Les six premiers contiennent des acrostiches latins et français, en vers simples, doubles et triples sur les noms de Jésus, de Marie et de Joseph comparés au soleil, à la lune et à un phare, comme on l'a dit. Le septième fragment représente un écu à champ de gueules, de forme française, sur lequel se dessine une croix blanche chargée de lettres noires croisées : IESVS EL. Ce qui veut dire selon l'auteur (comprenez qui pourra !) que le nom divin est répété douze fois dans cette figure, quoiqu'il n'y soit en réalité que deux fois, avec l'adjonction EL.

Sur les sept feuilles suivantes, destinées au découpage, on voit quatre croix, entourées de banderolles roses, accostées de sentences et reposant sur des quatrains, des quintains et des sixains allusifs dans les deux langues. Sur ces croix on lit : *Sanctus Franciscus*. — Croix de saint François. — Choix de saint François. — IESVS CHRISTVS. — IESVS FRANCISCVS. — CHOIX de la croix. — Croix mon support. — Amour de saint François. — Amour de la croix. — Amour à la mort. — Ma force est en la croix. — Franche de tous les hasards. — Que l'Amour exige un excès. — Dans sa grandeur, bon zèle. — *Sola vela rat no cas*. — Bon zèle de saint François. — *In cruce zelus Amandus*. — *Saluatoris thronus*.

— *Bonum super gazas.* — *Crucifixus vexit.* — Un excès sert de maxime. — A tout le monde un azile. — Ce nom me sert d'azile. — Bon zèle et sans danger. — Aux souffrances un azile. — Bon zèle et sans feintise. — Dans ces divers exemples les lettres sont disposées de manière que dans les premiers l'o central sert pour les deux mots, et que dans les derniers l'n central sert en même temps de z.

Dans la feuille suivante on trouve deux croix à bellières pointues, de couleur jaune, avec le nom de saint François dont nous avons déjà parlé, et un anagramme, en quatrains français, du mot *Marie*, où on trouvera *aimer*, jeu de mots répété par la feuille suivante, contenu dans un cadre, puis dans un cœur rouge, où les lettres anagrammatiques sont disposées en croix sur un losange jaune. A droite on lit le mot *Anna* disposé de la même manière sur un cœur rouge, ce qui se trouve commenté par un *double anagramme allitéré*.

Les deux feuilles suivantes répètent, avec des coloriages extravagants, l'anagramme *Marie-aimer*, deux fois reproduit en outre sur la feuille suivante, à laquelle sont joints une croix sur laquelle on lit: *L'amour et la mort*, et cinq anagrammes latins sur les mots: *beata Maria virgo*, le tout destiné au découpage.

Les quatre feuilles suivantes contiennent encore des anagrammes dans les deux langues sur la sainte Vierge, tels que ceux-ci: Ainsi germera la vie. — *Ros et rosa.* — *Unica migrata rosa.* — *Amica nostra rigua.* — *Ros mysticus, rosa mystica.* — Un des emblèmes est orné d'une gravure signée des initiales de l'auteur et datée de Blois (peut-être due à son crayon). Sur un autre se remarque un distique d'un style marotique gracieux:

Je suis la rose et la rosée
Qui arrose et est arrosée.

Les deux feuilles suivantes sont consacrées à l'anagramme

de saint François : *arc sans filion*, dont l'image est gravée de la même manière que la précédente, accompagnée de vers français explicatifs.

Les deux feuilles suivantes, destinées au découpage, sont la reproduction en petit des précédentes.

Les trois feuilles suivantes présentent des anagrammes en petits caractères des noms de saint Pierre, saint Dominique, sainte Catherine de Sienne, saint Paul, saint Thomas d'Aquin, saint Thomas de Villeneuve, saint François, saint Augustin, saint Etienne, saint Laurent, saint Sébastien, saint François d'Assises, saint Félix (capucin), sainte Marie-Madeleine, saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, sainte Thérèse, sainte Thérèse de Jésus, saint Benoît et sainte Marguerite.

Les deux feuilles suivantes répètent des anagrammes déjà expliqués sur la sainte Vierge.

La feuille suivante est dédiée à sainte Catherine de Sienne, dans le nom de laquelle l'auteur trouve deux anagrammes assez mauvais : « Ta charité reigné en Jésus. — Jésus reigné en ta charité. »

La feuille suivante est dédiée à saint Dominique, qui fournit à l'auteur inépuisable trois anagrammes latins. J'abrège, car la patience du lecteur ne serait peut-être pas du même acabit.

La feuille suivante est consacrée aux anagrammes de sainte Catherine d'Alexandrie, *patronne des Filles savantes et vertueuses* ; la suivante à ceux de sainte Catherine de Jésus, fondatrice de l'ordre des carmélites ; la suivante à la répétition de croix allitérées déjà vues, à *un rencontre dévôt et mystérieux sur le nom de Jésus et Madeleine*, à deux acrostiches triples (c'est-à-dire où les lettres se retrouvent au commencement, au milieu et à la fin des vers) en français, sur les noms de Thérèse et de Joseph ; la page suivante à des répétitions d'anagrammes et à de nouveaux sur sainte Ursule et saint Augustin.

La feuille suivante est fort originale. Je la reproduirai en entier, sauf quelques vers insignifiants et une tête de mort accompagnée de ses deux os en sautoir habituels, ne pouvant espérer la faire comprendre autrement.

A LA FIN C'EST ASSEZ.

Aux ambitieux du monde :

Mortels qui vous embarr	}	assez.
Et qui jour et nuit vous l		
Pour les biens que vous am		
Les Trésors que vous ent		
Les Plaisirs que vous embr		
Et l'Hommeur que vous pourch		
En un moment seront p		
Et tous vos Projets frac		
Bientôt vous serez trép		
Et dors on dira : c'est		

La feuille suivante est la traduction de celle-ci en latin. Quand on songe aux efforts qu'il a fallu employer pour substituer dans toutes les finales de vers le mot *satis* au mot *assez*, on ne peut que regretter l'usage d'un esprit si habile pour un labeur si vain !

Mais ce n'est pas tout ! La feuille suivante, ornée de têtes de mort, d'os et de *vers*, contient une nouvelle œuvre de ce genre, que nous reproduisons aussi à cause de sa bizarrerie :

Tout se finit en vers :

Voyez par vous et par ces	}	vers.
La Vanité de l'Uni		
Qui par ces accidents di		
D'une fortune de tra		
Dans le cours d'un siècle per		
Fera trébucher à l'en		
Par un effroyable re		
Les plus hardis et les plus		
Lors nous aurons les yeux ou		
Pour voir tous les peuples cou		
De la pourriture et des		
Ainsi tout se finit en		

La feuille suivante, à laquelle on ajoute en ornement l'image de deux bières couvertes du drap semé de larmes, est la traduction de celle-ci en latin, avec la finale *cinis*, cendres, au lieu de *vermis*, vers; sans doute à cause de la difficulté de la rime. Cet esprit fertile, mieux dirigé, aurait pu produire des œuvres remarquables.

Les deux feuilles suivantes, dont une est coupée longitudinalement dans le but déjà indiqué, contiennent des sentences sur la mort, dont l'invention pâlit auprès de ces dernières. Il y a cependant une *épigramme* (1) curieuse :

Oh ! que la *Mort à l'Amour* est semblable !
 Qu'elle a ses traits vivement imitez !
 Si l'*Amour* est vicieux ou louable,
 La *Mort* retient les mêmes qualitez.
 Si que chacun, sans sçavoir la magie,
 Peut voir sa *mort* dans l'*amour* de sa vie.

La feuille suivante est toute profane et se trouve dépaysée ici. Elle contient des poésies latines, épigrammes sur la médecine, qui méritent d'être citées :

Tessera medicorum
 Hinc inde vertenda ordine retrogrado :
 Ale de Medela.
 Vel eodem sensu :
 MAle de me medelaM
 In epulonem et male affectum rebus medicis
 Epigramma.
 Improbe, deme cibos : A LE DE reparante MEDELA :
 Tutior est amplis areta medela cibis.
 Sicque MALE, spreto moderamine, DEME MEDELAM.
 Si demas etiam Pharmaca, morte cades.

Comme on voit, notre bizarre capucin tournait bien le vers et aurait mieux fait d'écrire des poésies latines régulières que ces frivoles jeux d'esprit.

(1) Ici et plus loin ce mot est pris dans son vrai sens, le sens ancien perverti par les modernes, c'est-à-dire une poésie courte et sentencieuse et non une satire.

Il est impossible de rendre un compte intelligible des huit feuilles suivantes (car il n'y a que des rectos dans tout le volume). Il ne suffirait même pas de les avoir sous les yeux. Ce sont des énigmes, comme dit l'auteur :

Ni clavem teneas, frustra me respicis, hospes.
Est unus sensus disparilisque situs.

Les six premières feuilles représentent des carrés de lettres majuscules arrangées d'après un ordre inexpliqué. L'énigme est exposée (non révélée) par ces mots :

Je suis fait de toute manière.
Je monte en haut ; je viens en bas.
Je vay devant, je vay derrière ;
Mais sans retourner sur mes pas.
Pour venir à l'expérience
Et ne pas te voir abusé,
Découvre par où je commence
Et sois moins savant que rusé.

Les titres seuls nous apprennent un peu de quoi il s'agit : *Speculum in tenebris*. — Le miroir de la Foy. — *Tessera eternitatis*. — *Domus absque ruina*. — Le carré de l'éternité. — La vie sans fin. — L'adresse du chirurgien consiste en la main.

Les deux derniers folios des huit déjà cités présentent des labyrinthes formés de lettres en petit romain dessinant des croix pattées. Au-dessous se lisent les initiales suivantes : ILL.K.P.C.O.Q.R. D'ailleurs nul éclaircissement.

Les deux feuilles suivantes représentent, avec une explication en trois sixains fort bien tournés, le cercle de l'éternité dans le carré du paradis, consistant dans le mot jamais disposé en lettres isolées représentant toutes les heures du jour, emblèmes répétés en petit dans les deux feuilles suivantes, pour le découpage.

Le symbole rond de l'éternité est également reproduit dans la feuille suivante, où le mot *jamais*, blanc sur noir,

forme un cercle et une croix se détachant sur un semis d'étoiles jaunes.

La feuille suivante représente quatre croix à piédestal, construites en fleurons et commencées par des vers de plusieurs mesures.

Dans la feuille suivante, mélange baroque de croix, d'anagrammes français, latins et grecs, sur le nom de l'auteur et celui de la duchesse d'Orléans (sans doute protectrice de l'auteur), on remarque une pièce de vers assez heureuse :

Le portier au passant :
 Arreste devant cette porte.
 Pense à l'arest de ton trépas.
Passant, si tu fais de la sorte
La mort ne t'y surprendra pas.
 Mais cependant qu'elle s'approche
 Sois discret à sonner LA CLOCHIE,
 Et moy je doubleray le pas.

Les deux feuilles suivantes, disposées en vis-à-vis (cas rare), sont dues à un disciple de l'auteur, qui signe seulement F.I.D.CC. 1664, et se composent d'éloges en latin et français, épigramme, anagramme, sonnet en l'honneur du frère Patrice de Saint-Dié, *enseignant et preschant à Blois, sa patrie* (en), 1664.

Les trois feuilles suivantes, roulant sur le même sujet, sont signées de la manière suivante : M.D.C.L. XI. — F.I. CC. 1664. — F.A. ch. D.D. à Blois, 1664. On y apprend seulement que frère Patrice avait nom dans le monde René Gastineau.

La feuille suivante contient une poésie en quatrains octosyllabiques intitulée :

Les Imprimeurs aux GVRIEVX de l'imprimerie.

Ces vers ne sont pas trop mauvais :

Esloignez du monde et du bruit,
 Dans la paix que notre art professe,
 Pour vous obliger, jour et nuit,
 Nous sommes toujours à LA PRESSE.

Cet employ demande du vin
 Pour mieux réussir a l'ouvrage.
 Car, comme notre ART est divin,
 Il lui faut un divin breuvage.

Voyez, lisez, soyez surpris
 De notre ART et de nos mystères ;
 Car nous faisons voir les esprits
 A la faueur des CARACTÈRES.

La feuille suivante soulève un coin de voile sur la vie d'un parent de l'auteur, peut-être son frère avec sa belle-sœur, ou son père avec sa mère. Mathurin Gastineau et Madeleine Alix sont réunis dans les anagrammes expliqués par les vers suivants :

Il est humain tant gracieux ;
 ELLE A LE DIGNE AMI pour elle.
 La grâce les appelle aux cieus
 Pour une alliance immortelle ;
 Venez y donc, HEUREUX AMANTS,
 Alliez dans votre anagramme
 Par des liens forts et charmants
 EN LA DIGNE AMITIÉ de l'âme. 4661.

Les deux feuilles suivantes, signées F. Y. D. N. C. son disciple, 4664, disposées en vis-à-vis, contiennent encore des éloges anagrammatiques de l'auteur.

La feuille suivante est digne de remarque, parce qu'elle donne l'image de saint Dié lui-même en une petite gravure, signée : *spirinx sc-A Bouday ex*, placée au haut de la page, et elle représente le saint en abbé mitré, rayonnant, tenant un livre et transperçant un dragon avec le pied de sa crosse. Au-dessus se lisent deux oraisons pour obtenir la guérison des yeux au moyen de la pierre précieuse, *reçue dans l'œil*, comme nous l'avons dit.

Les deux feuilles suivantes sont des répétitions de la croix déjà vue et des rimes sur les vers. On remarque ces mots au bas de la seconde : Blois, par FR. de la Saugère, Imp. du Roy, du collège et de la ville M. DCLXV.

La feuille suivante contient des vers latins *rétrogrades* en l'honneur de Marc-Antoine *a capenedulo*, général de l'ordre des capucins.

Les deux feuilles suivantes présentent deux pages affrontées contenant trente-quatre stances de cinq vers assez habilement alternées quant aux rimes, et datées au bas, 1665, à Blois, chez Jules Hotot. Le titre est : STANCES D. V. P. I. DE C. P. C. (1) et de sujet les ouvrages imprimés du R. P. Patrice de Saint-Dyé, prédicateur capucin, lecteur en sacrée théologie, preschant à Blois en 1664. Ces vers sont l'analyse des divers emblèmes déjà cités. Ce qu'on y trouve de plus digne de remarque c'est le quintain suivant :

ECHO, viens publier sans cesse
L'auguste NOM de ma princesse,
Qui doit vivre à l'éternité.
Annonce à la postérité
Les merveilles de ma Maïstresse.

L'auteur de ces rimes s'est mépris sur le sens des vers auxquels il fait allusion. Nous les avons cités, et nous pensons qu'il s'agit du mariage d'un parent du capucin poète et non d'un attachement irrégulier (2).

Les trois dernières feuilles fournissent quelques détails biographiques sur l'auteur du livre singulier que nous venons de faire connaître. C'est d'abord une copie de la lettre envoyée par J. B. de Bourges, capucin de Tours, à M. Gastineau, notaire royal à Blois, sur le décès de son frère. Il mourut le 24 janvier 1665 (à Saint-Dié probablement), le septième jour de sa maladie. « Il a tesmoigné pendant toute sa maladie de très-beaux sentiments d'une résignation, d'une piété et d'une ferveur extraordinaires. Connais-

(1) C'est-à-dire du père Jacques de Châteauroux, père capucin.

(2) Il est parlé dans ces vers d'un amour vénérable béni entre Mathurin Gastineau et Madeleine Alix, et non René Gastineau, notre poète.

sant les approches de sa fin, il s'écria : « Que ce n'était pas pour lui un jour de mort, mais un jour de nocces. » Il fit réflexion sur son âge en religion, qui est de trente-trois ans et sur la conformité de ce nombre d'années avec celles de la vie de Jésus-Christ, et dit ces belles paroles : « Que cet an me soit très-sacré ; je ne souhaite pas vivre un jour davantage. » Il adjousta que, pendant trente-trois ans, il avait gousté de grandes douceurs en la sainte religion, mais que celles qu'il ressentait dans ce moment de la fin estoient sans comparaison plus grandes. Comme on lui apporta l'extrême onction, il dit : « Dieu soit béni ! J'aurai esté oint trois fois pendant ma vie : la première fois au baptême, la deuxiesme en recevant l'ordre, la troisieme aujourd'huy. La première fut de l'onction des morts, la deuxiesme de l'onction des vivants, et aujourd'huy de l'onction des mourants. » (1) Il dit tout cela en latin, mais en très-beaux termes et avec beaucoup de fermeté, ce qui prouve qu'il avait une pleine et parfaite possession de soy-même. Aussi il dit ensuite : « J'avais toujours demandé à nostre bon Dieu de recevoir les derniers sacrements avec jugement et connaissance. Il a bien voulu m'accorder cette grâce. Je l'en remercie. . . . » Comme il avoit donné un grand exemple dans sa vie, il a continué en mourant. . . . Il avoit fait successivement toutes les dignités de lecteur, prédicateur et supérieur. . . . »

Une autre lettre sur le même sujet, au même, par le père Jacques de Cbasteauroux (2), nous apprend que Patrice avait consumé sa vie au service de Dieu, *dans les croix* et les mortifications. Le père Jacques explique ainsi le dessein de ses vers (cités plus bas) : « J'ay cru que ma Muse ne

(1) Pour être correct, il aurait fallu dire *des ressuscitans* ou *résurgents*.

(2) On voit que les capucins prenaient le nom de leur origine. Le nôtre signait *Patrice de Saint-Dié*; d'autres J.-B. de Bourges, Jacques de Châteauroux, Simplicien de Milan, etc.

pouvait prendre un essort plus innocent que sur son tombeau, pour y accuser la mort de nous avoir esté si cruelle de nous ravir un si riche trésor et ensuite lui demander les raisons qui l'ont portée à séparer du corps une si belle âme. Je pourrais nommer ceci un dialogue en forme de plainte. J'adjouste à cette pièce un rondeau redoublé. Vous pourrez communiquer ce petit ouvrage de poésie aux personnes de vos amis qui s'y connaissent. » Ces vers sont écrits sur le rythme des fameuses stances de Malherbe : *Consolation à Duperrier sur la mort de sa fille*. Il n'y a par malheur nulle autre ressemblance. On rencontre des vers comme ceux-ci, que la mort est censé prononcer :

Son visage serein à mes tristes approches
Bravoit tous mes efforts.

Je ne trouvois en luy que des accès de noches,
Des donjons et des forts.

Nous recueillons là cependant un dernier renseignement bibliographique : Patrice avait composé trente-trois ouvrages, pour se rendre semblable à Jésus sur la croix. Trente et un jour perdus ; mais devons-nous les regretter ?

Le volume contenant quatre-vingt feuilles et non pages *in-folio*, est cartonné en parchemin très-simplement. Sur les deux côtés est imprimée en creux une croix de Saint-André composée de lignes triples dont les branches s'appuient sur un quadrilatère formé de lignes doubles.

Voilà un notable exemple de la bizarrerie de l'esprit humain.

Ces trois ouvrages sont uniques et d'une haute curiosité pour le pays. Le manuscrit principalement, d'une conservation parfaite et remarquable sous le rapport de la calligraphie, tant par la netteté du caractère que par l'élégance des ornements, le bon goût et la richesse des enluminures, mériterait d'être plus connu et honorablement placé. La fabrique de Saint-Dié, comprenant que ces livres seraient plus dignement et plus sûrement situés dans un dépôt

public que dans un presbytère peu fréquenté, devrait en faire don à la bibliothèque de Blois, où ils seraient d'ailleurs à la disposition de tous (1).

V

CRITIQUE DE LA VIE DE SAINT DIÉ

Revenons au sérieux et encore une fois à notre objet principal. Voici la vie de saint Dié d'après notre manuscrit : elle est divisée en dix-sept chapitres. L'auteur loue d'abord en général la condition et les mérites de son personnage, « confesseur envoyé de Dieu. » Il traite ensuite en détail de son nom, de son éducation, de son dessein d'entrer en religion et des vertus qu'il mit en pratique dans cet état. Dié, élevé à Bourges en Berry, se rendit très-jeune dans un monastère nommé *ye* (*Accium*, Issoudun), gouverné alors par un abbé nommé Phallier (2), où ses jeûnes et ses

(1) De tels actes de patriotisme éclairé sont très-communs dans certains pays. Nous pourrions citer des Archives qui s'enrichissent journellement de cette manière. A Troyes, par exemple, ont lieu très-souvent des dépôts volontaires de titres par des particuliers. En outre, l'Hôtel-Dieu a fait placer toutes ses pièces anciennes, dans leurs casiers, aux archives départementales de l'Aube. C'est ce que la abrique de Saint-Dié n'a pas voulu comprendre. A la suite des démarches très vives faites par le préfet de Loir-et-Cher, le secrétaire général de la préfecture et l'archiviste du département, le maire de Saint-Dié, muni d'une lettre du conseil de fabrique, est venu reprendre presque de vive force ces ouvrages déposés provisoirement aux archives et les rapporter à Saint-Dié, où ils ne trouveront pas un seul lecteur capable de les lire, et où ils reprendront la moisissure d'où on avait commencé à les tirer. Notre publication demeure ainsi nécessairement incomplète sur quelques points, comme la partie musicale ; mais des actes de ce genre méritent d'être signalés au public.

(2) Saint Phallier, patron de Chabris en Berry ; *sanctus Phaletrus*, 23 novembre. Dans la vie de ce saint, donnée par Labbe (t. II, p. 437), il est dit que Phallier, en mourant, ordonna à Dié, son *præest*, de l'en-sevelir dans sa cabane, d'après un ancien usage.

pénitences lui valurent une renommée qui excita l'envie et les persécutions des mauvais moines, qui résolurent de le faire périr. Le saint, averti par Dieu, souffre d'abord avec patience l'injustice, puis prend la résolution de se retirer dans un autre lieu. Sur ces entrefaites, arrive au couvent un jeune religieux du pays chartrain, nommé Baudemire (Baldomirus) (1). Une douce amitié s'établit entre ces pieux personnages et ils s'unissent dans le projet d'aller vivre quelque part en anachorètes. Baudemire enseigne à son ami une forêt près de Blois, lieu solitaire et propre à la dévotion, mais hanté par un dragon dévastateur. Dié, espérant vaincre cet ennemi avec l'assistance du ciel, obtient la permission de l'abbé, et, la nuit, quitte le monastère avec son compagnon ; ils n'emportaient que leurs cilices, leurs habits d'ordre, leurs manteaux, le livre de la règle et un bâton, sans provisions. Les voyageurs, chantant des hymnes et des psaumes, après avoir marché toute la nuit, arrivent le lendemain à la pointe du jour, au lieu indiqué. Là Dieudonné se met en prières, délivre par ce seul moyen le pays de l'animal qui l'infestait (2) et se bâtit une cellule. Il y vécut du travail de ses mains, s'adonnant à la contemplation, à la lecture, à l'oraison, au silence et aux larmes. Sa sainteté éclatait en miracles. Pendant la guerre avec les Goths (3), le roi Clovis étant venu à Chartres,

(1) Le père Labbe l'appelle Baudoin, *Baudovinus*. L'ancien bréviaire de Blois raconte qu'il était chartrain, prêtre et disciple de saint Sottemne, évêque de ce pays. Il se joignit, selon la même autorité, à saint Dié et vécut ermite au désert, sur les rives de la Loire. Son corps a été transporté dans l'église paroissiale du lieu, où sa fête est célébrée le dimanche le plus proche après les calendes de novembre.

(2) Il s'agit probablement ici, comme dans toutes les légendes dont le fond est commun, à la fois d'un monstre réel, désolant un pays de bois, peu habité, et du monstre de l'idolâtrie, symbolisée par un serpent toujours vaincu par les prières des saints.

(3) L'auteur a confondu la guerre gothique, faite au-delà de la Loire.

touché par un sermon de saint Solemne, évêque de cette ville (1) et devenu catéchumène, passa dans le Blésois, « où il fut reçu du peuple avec beaucoup d'acclamation, » et alla se prosterner aux pieds du solitaire dont la renommée était parvenue jusqu'à lui. Après quelques entretiens avec le prince, qui lui demandait sa bénédiction, Dieu-donné l'engage à se faire baptiser et lui promet la victoire à ce prix (2). Clovis, vainqueur de ses ennemis, donna au saint des terres autour de sa cellule, de l'or et de l'argent pour édifier son monastère et accomplir ses aumônes et alla se faire baptiser par saint Rémi. Les vertus et l'humilité de Dieu-donné (qui resta toujours diacre et refusa d'être prêtre, titre plus convenable pourtant à la qualité d'abbé) au milieu de ces nouvelles richesses, convertirent plusieurs personnes. Le nombre des religieux s'augmentant jusqu'à quarante, le couvent s'agrandit et reconnaît Dieu-donné pour chef. Enfin le ciel révèle sa dernière heure, et après une exhortation touchante à ses religieux, il expire au milieu de leurs regrets. Le bruit de son trépas s'étant répandu, les monastères voisins et beaucoup de peuple vinrent assister à ses funérailles, où son corps exhalait une odeur suave. On distribua aux assistants, comme des reliques, son habit d'anachorète, sa tunique et son manteau. L'abondance des miracles qui se faisaient sur son sépulcre

avec la guerre allemanique, accomplie dans le Nord, à la suite de la quelle Clovis fut baptisé, longtemps avant son expédition contre les Goths. Les bollandistes reconnaissent cette confusion, ainsi que le père Labbe, et Mabillon, pour cette cause, distingue un peu à la légère dans Saint-Dié. (Voyez plus loin.)

(1) Saint Solemne vivait en 499, selon la chronique de Sigebert, et sa fête se célèbre le 25 septembre.

(2) Toute cette nouvelle histoire de la conversion de Clovis en dehors de l'influence de Clotilde, a évidemment un caractère spécial qui nous rejette des certitudes de l'histoire dans les problèmes de la légende.

engagea les habitants du lieu à édifier au-dessus de la tombe une belle église, avec l'assistance des pèlerins et des marchands de la Loire, qui pourvoyaient à ses besoins par un péage local. Mais les payens (1) ayant tout ruiné et réduit la contrée en un désert, la mémoire du décès du saint était entièrement perdue, lorsqu'elle fut révélée à un anachorète nommé Blidesinde, qui apprit du ciel que Dicudonné était mort le 24 avril, jour où on devait célébrer sa fête. Cependant la place était oubliée, lorsque, sous Charles le Chauve (que le manuscrit appelle « Charles, fils de Louis-Auguste, » c'est-à-dire Louis le Débonnaire, vers 841), un prêtre nommé Aurélien, envoyé pour être abbé, releva le monastère, embellit l'église et rendit la maison florissante. Après la mort d'Aurélien, son neveu et successeur acheva les édifices et donna à l'église des ornements magnifiques et des terres fort étendues (2).

La narration de notre manuscrit n'est pas conduite jusqu'au douzième siècle, époque de sa transcription, ce qui ferait supposer qu'il n'est que la reproduction d'un ouvrage antérieur, allant seulement jusqu'à la fin du neuvième siècle (3).

Le père Labbe, dans sa bibliothèque déjà citée, au 24 avril, donne en abrégé la biographie que nous venons de présenter, puis il ajoute qu'il a tiré ce sommaire d'une vie plus étendue, que lui a envoyée le père Patrice de Saint-Dié,

(1) C'est-à-dire les Normands, dont les dépredations furent si considérables au neuvième siècle.

(2) Selon Mabillon, ce neveu se serait appelé comme son oncle, car on lit en deux endroits de son index : « *Aureliani, abbates duo sancti Deodati super Liger im,* » et dans le texte, le neveu est appelé *equivocus*, c'est-à-dire portant le même nom.

(3) Les hollandistes semblent confirmer cette supposition lorsqu'ils disent dans leurs notes (t. III, p. 273) que les premiers actes de la vie de saint Dié ont été détruits et que ceux qui nous restent sont ceux qui furent écrits de nouveau, en double et même en triple. (Voyez plus loin.)

auteur de divers écrits en prose et en vers (1). Labbe termine par ces mots, que nous traduisons simplement : « Le père Patrice me dit qu'il a appris par les archives de la ville que Louis XI, ayant lu la vie de saint Dié, donna à l'église de ce lieu une châsse d'argent doré, avec des reliques du saint, pour être touchées par les fidèles, châsse que les calvinistes ont détruite, à la grande douleur des habitants, à la fin du siècle dernier (1568). » C'est à peu près le fait raconté dans la note terminale du manuscrit déjà citée, sauf cette variante de la note : que cette châsse fut dérobée vers 1518 (2), sans qu'on ait jamais pu la retrouver.

Les bollandistes (2) donnent deux vies de saint Dié, sur trois qu'ils citent : la première d'après un manuscrit de Rouen, envoyé par le jésuite Jean Wallon ; la deuxième tirée d'un manuscrit de la reine de Suède, n° 4286 (probablement de la bibliothèque du Vatican) ; la troisième envoyée par le jésuite Jacques de Saulcon, « en mauvais style, » tirée du manuscrit de l'église de Saint-Dié, traduite par le père Patrice et citée par le père Labbe.

Les bollandistes attaquent assez vivement ces biographies. Ils rejettent la présence de saint Phallier ; comme ne se rapportant pas à la chronologie, la réalité de saint Baudemire (4), sur lequel on ne trouve aucun autre renseignement et qui ne peut être un diacre du même nom, de l'église lyonnaise. Ils repoussent l'assistance de Clovis I^{er}, qui

(1) Ce sont ces ouvrages perdus qui ont été retrouvés et analysés précédemment.

(2) C'est sans doute une erreur pour 1568, époque réelle des ravages des protestants dans le Blésois.

(3) *Acta sanctorum aprilis*, t. III, p. 273, par Henschen et Pape-roch.

(4) Les raisonnements ne valent rien contre les faits : saint Baudemire a vécu dans le pays depuis appelé *ville de Saint-Dié*, où on a conservé ses reliques jusqu'en 1793, et célébré sa fête le 13 novembre.

serait plutôt, à leur gré, Clovis II, moins célèbre que l'autre et dès lors remplacé par son aïeul dans les légendes (1). Ils terminent leur critique en disant qu'ils ne voient pas d'autorité suffisante pour mettre saint Dié au sixième siècle, mais qu'ils l'y laissent, faute de meilleurs éclaircissements.

Le malheureux esprit de scepticisme dans lequel est conçu l'ouvrage de Papebroch, infirme beaucoup ces allégations vagues, non prouvées, et nous engage à en tenir peu de compte, d'autant plus, ainsi qu'on l'a dit à la fin de la description du manuscrit, que l'office du saint, tiré de sa vie, n'a pu être établi qu'avec l'autorité imposante des supérieurs.

La première vie de saint Dié, publiée par Henschen, d'après le manuscrit de Rouen, n'est qu'un sommaire où l'auteur ne suit par l'ordre des chapitres et rappelle l'analyse de Labbe, lequel se conforme plus exactement aux divisions du manuscrit. Les différences de cette vie avec la biographie déjà racontée se réduisent à quelques points : — Dieudonné alla de Bourges au lieu nommé depuis de son nom, en une nuit. Il passa donc par Bourges en quittant Issoudun, tandis que notre manuscrit dit simplement qu'il parcourut en une nuit « tout l'espace d'un chemin à l'autre, » c'est-à-dire directement d'Issoudun à la Loire (2). Clovis était alors à Vendôme et non plus à Chartres. Il donna au saint ermite 20 livres d'or, autant d'argent (3). Dié mourut le 8 des calendes de mai, et tous ses vêtements sans exception, furent distribués aux assistants. Il n'est fait nulle mention du catéchuménat de Clovis, du sermon de saint Solemne, des pèlerins et des marchands de la Loire, ni du neveu d'Aurélien.

(1) Notre saint se trouverait ainsi reculé un peu légèrement jusqu'au septième siècle ; car on sait que Clovis II va de 638 à 656.

(2) Voyez la note 1^{re} de la page suivante.

(3) Labbe dit 26 livres, détail peu important.

La deuxième vie, publiée d'après les manuscrits de la reine Christine, n'est pas un abrégé, mais un texte entier, amplification de rhétorique, récit diffus, où l'auteur, se mettant à l'aise, délaye les détails et s'abandonne à une prolixité inutile. Ce qu'il nous apprend de neuf se résume en ceci : — Baudemire et son compagnon firent en une nuit soixante milles (1) ; — Dié vécut ermite près de la Loire pendant quarante ans et mourut après avoir souhaité son trépas pendant nombre d'années ; — Le péage établi sur la rivière pour relever son église consista, pendant fort longtemps, dans une certaine quantité de sel marin, prise sur chaque bateau et cédée volontairement ; — Le sanctuaire ayant été beuré par les soldats et dépouillé par les habitants du lieu, après la révélation faite par un ange à Blidesinde pendant son sommeil, fut rebâti en entier par Aurélien (2). Il n'est fait aucune mention de son neveu.

La troisième vie n'est pas publiée, évidemment postérieure aux deux autres, qui s'arrêtent au premier Aurélien et paraissent ainsi avoir été composées au neuvième siècle, c'est celle dont nous connaissons le manuscrit et qui fut envoyée par Jacques de Saulcon aux hollandistes, qui la négligèrent. Elle tient le milieu entre la brièveté de la première et la

(3) La route droite de Bourges à Blois est de vingt-six lieues, en passant par Vierzon et Romorantin. Il y a huit lieues de Bourges à Vierzon, comme d'Issoudun à Vierzon et d'Issoudun à Bourges. Les trois villes forment un triangle équilatéral. Si Dié alla directement d'Issoudun à Blois, en passant par Massay, il fit vingt-six lieues, de même que s'il alla de Bourges à Blois. Si, au contraire, il alla d'Issoudun à Blois par Bourges (ce que dément le calcul des soixante milles, vingt lieues), il fit trente-quatre lieues. Il faut ajouter la distance de Blois à l'endroit choisi : quatre lieues, ce qui ferait trente-huit lieues dans le cas du plus long trajet et trente-quatre dans le cas du plus court. Le légendaire a bien raison de dire que le saint ne marcha point, mais qu'il vola plutôt.

(2) Comme on le devine aisément, il ne reste aucune trace de cette construction du neuvième siècle.

diffusion de la deuxième, et semble la meilleure au point de vue de la rédaction, malgré les dédains de Papebroch.

Jean Mabillon (1) reconnaît qu'il existait un monastère antique dans la petite ville de Saint-Dié, mais il ne croit pas (sans en donner de raison) que son fondateur ait été le saint de ce nom qui promit la victoire à Clovis partant contre Alaric (2); car il le place au contraire au septième siècle, vers 696. Le savant bénédictin nous apprend peu de nouveau, dans une analyse assez brève : — L'ancien couvent, jadis considérable, était remplacé de son temps par un prieuré dépendant de l'abbaye de Pont-Levoy. — Ce n'est que longtemps après la fondation de l'ermitage que la ville fut entourée de murailles (3). — L'église primitive fut probablement dédiée à Notre-Dame.

L'ancien bréviaire de Blois (maintenant remplacé par le bréviaire romain) raconte la vie de notre anachorète de la manière suivante, que nous donnons fidèlement pour qu'on voie ce qui fut accepté de la légende par l'autorité supérieure, et quelle différence peut être constatée entre cette version, reconnue et ayant cours forcé, et celle que nous avons émise d'après d'autres enseignements. — « Saint Dié vécut ermite sur la plage de Loire, dans le territoire de Blois, au lieu où est maintenant une petite ville fortifiée (4) portant son nom. Il fut célèbre sous Clovis I^{er}, auquel il prédit la victoire contre les Goths, à son départ pour la

(1) *Annales ordinis Benedictini*, t. I, p. 605-6, lib. XVIII, 690-700. L., sub anno 696. — Bollandus d'ailleurs dit à tort que Mabillon ne parle pas de notre ermite.

(2) Ceci prouve qu'un érudit de génie peut se tromper quand il ne sait pas les choses de visu.

(3) Il reste encore quelques pans de ces murs. Une vieille porte, flanquée de deux grosses tours rondes, a été rasée il y a quelques années.

(4) *Oppidulum* n'existant plus.

guerre. Plusieurs personnes pieuses vinrent se réunir à lui. Il les gouverna, tout en demeurant diacre, sans jamais accepter le sacerdoce. Le roi Childébert, allant faire une expédition en Espagne, visita cet anachorète et apprit de lui les mérites et la demeure de saint Eusice, caché à Pré-cigny (1). Dié vécut vieux, mourut en grande réputation et fut enterré dans sa cellule (2). Le monastère fondé par lui florit longtemps après sa mort, mais fut réduit peu à peu à presque rien. C'est maintenant (3) une simple paroisse avec titre de prieuré, soumise à l'abbaye de Pont-Levoy. Les reliques du saint, longtemps conservées intactes dans l'église et enfermées par Louis XI dans une châsse d'argent, furent dérobées en 1518 » (4).

Les hagiographies abrégées, telles que les recueils de Baillet et de Godeseard, ne mentionnent pas notre hermite-abbé.

(1) Voyez les vies de saint Eusice aux archives de Blois (histoire manuscrite de l'abbaye de Celles en Berry) et à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

(2) Il paraît que c'était un ancien usage d'ensevelir les saints solitaires dans leur habitation ; on voit souvent ce fait relaté, comme dans la vie de saint Phallier, déjà citée plus haut. — D'aucuns veulent que ce Phallier soit un autre personnage que saint Phallier, patron de Chabris, de même que le père Patrice propose un second saint Dié. C'est une manière trop commode d'expliquer les difficultés de chronologie que d'inventer deux personnes du même nom, vivant à d'autres époques. Rien n'est plus hypothétique, et doubler les personnages en cette circonstance, n'est que doubler les difficultés. — Remarquons en passant la confusion systématique et ridicule de Du-laure, qui, dans son ouvrage faux *du Culte des divinités génératrices*, fait dériver le culte de saint Phallier des honneurs rendus au *phallus*, tandis que le mot *phallier* vient manifestement du latin *phalætrus* qui rappelle également le mot *phalæra*, collier, ornement, et *phætra*, carquois, et mieux encore *faetra* pour *phaetra verba*, paroles ornées.

(3) La rédaction de ce bréviaire est antérieure à la révolution française.

(4) Partie de printemps, p. 480, 24 avril. *Lectio II.*

L'auteur d'une Notice sur les saints de Blois (1) raconte les mêmes faits que nous, en négligeant tout à fait la partie fabuleuse ou légendaire, c'est-à-dire le trait de mœurs et le cachet du temps. Nous noterons seulement qu'il met saint Dié (écrit sans raison *Dyé*) au commencement du sixième siècle. Il ajoute à l'histoire de Clovis passant à Chartres avant son expédition contre les Goths, celle de Childebert, fils de Clovis I^{er} et roi de Paris, quittant la capitale en 531 pour aller combattre les Visigoths ariens et visitant, à l'imitation de son père, en passant aux environs de Blois, l'anachorète de la Loire, dont il reçoit les exhortations encourageantes. Selon cet auteur, Dié mourut peu après.

M. l'abbé Morin, curé de Suèvres, qui a fait beaucoup de recherches (encore manuscrites) sur le pays qu'il habite, prétend que saint Dié établit d'abord sa cellule dans une île de la Loire, au territoire de Suèvres, encore nommée *île de Saint-Dyé*. Ce ne serait que plus tard, après avoir pris possession des dons de Clovis (*qui entouraient sa cellule*, dit le manuscrit), qu'il transporta son monastère sur la rive gauche du fleuve, afin de l'agrandir.

Je ne saurais adopter cette opinion. La légende dit clairement, *en toutes lettres*, que le transfuge d'Issoudun se retira sur le bord de la Loire, au milieu d'une forêt (celle de Chambord, depuis nommée de Boulogne) et non dans une île du fleuve. Ce lieu a pu prendre son nom du voisinage du saint et non de son séjour effectif. Le manuscrit ne dit pas non plus que Dié se procura un bateau pour passer la rivière avec son compagnon, circonstance qui n'aurait pas été négligée par le biographe minutieux en toute circonstance.

(1) Par A. Dupré, bibliothécaire. Blois, Benoist-Javary, 1860, in-12, p. 41, 45. — Cette publication est un bon résumé des pieuses chroniques locales.

M. l'abbé Pothée, ancien curé de cette paroisse, sur laquelle il a rassemblé beaucoup de documents, prétend dans une dissertation inédite dont on nous a entretenu, que saint Dié eut trois stations : à l'Écuelle, à l'endroit où est l'église, et dans un autre lieu qui nous échappe ; qu'il logea d'abord dans la caverne du dragon (après l'avoir tué toutefois), caverne qui existe encore et forme le propre caveau où était le saint tombeau et au-dessus duquel est bâti l'autel ; qu'il se sépara après quelque temps de Baudemire, pour vivre dans une solitude plus entière.

Le respect que nous professons pour le profond savoir de M. l'abbé Pothée ne peut nous empêcher de dire que toutes ces assertions ne sont que des suppositions gratuites, qu'il faut s'en tenir au texte du manuscrit, l'expliquer et n'y rien ajouter.

En résumé, pour vider entièrement la question chronologique, déjà effleurée au commencement (note 5, p. 4), les uns font vivre saint Dié sous Clovis I^{er}, les autres sous Clovis II, au cinquième, au sixième, au septième siècles. Mabillon le place à cette dernière époque. Le père Patrice dit dans les notes de sa traduction, qu'il vivait vers 490 (Clovis I^{er} ayant été baptisé à Saint-Martin de Reims en 496). Le père Labbe dit qu'il vécut probablement jusqu'en 530, comme on peut le prouver par une vie manuscrite de saint Eusice. Les hollandistes le mettent au sixième siècle, ainsi que le bréviaire du diocèse de Blois, Fontette et la notice sur les saints de Blois. L'entrevue de Childbert et de Dié avant la guerre des Wisigoths (1), reculerait la mort de ce dernier au-delà de

(1) Cette entrevue de Childbert et de saint Dié paraît être simplement une confusion avec celle, plus authentique, qui eut lieu près de Celles en Gerry, entre saint Eusice et le roi de Paris dans la grotte, encore subsistante, au-dessus de laquelle est bâtie la chapelle de Saint-Eusice. « Quand, à une distance de plusieurs siècles, on essaie dans une légende de rapporter à tel ou tel des premiers apôtres du

542, comme nous l'avons vu. La tradition générale concorde ici avec la majorité des auteurs, et la guerre des Goths, admise par le plus grand nombre comme le moment de l'entrevue de Clovis et de Dié, établit une époque fixe. Nous pensons donc qu'on peut, sans crainte de tomber dans une erreur grossière, estimer que saint Dié vécut dans la seconde moitié du cinquième siècle et mourut dans la première du sixième.

La situation du manuscrit en question, retrouvé sur place, les traditions orales persistant dans le pays, l'examen des lieux et du nouveau document authentique, tout concorde pour apporter une valeur probative incontestable aux récits que nous avons présentés, pour réfuter ces systèmes préconçus, repousser péremptoirement les objections des anciens auteurs (même les plus érudits) qui n'ont pas vu le manuscrit dans son cadre irréfragable, ce presbytère du bourg lui-même, et n'ont écrit que de loin, sur des copies envoyées, sans connaître spécialement les lieux ni les choses, pour annuler les allégations vagues, rejeter dans l'ombre les adjonctions inutiles et poser définitivement sur la base d'un texte les faits de la légende de saint Dié.

VI

CONCLUSION

Dans la première partie de ces recherches, où des documents plus nombreux (1) n'ont pas été employés

pays ce qui lui convient exactement, il n'est pas étonnant que l'on attribue à l'un ce qui appartient à l'autre. (*Traditions du Diocèse de Bayeux*, par l'abbé L. Tapin, p. 69.)

(1) Ceux qui voudront s'éclairer sur l'histoire du prieuré et de la ville de Saint-Dié, devront consulter aux archives départementales, à Blois, le fonds des paroisses, à l'article Saint-Dié, et le fonds de l'abbaye de Pont-Levoy, à l'article du prieuré de Saint-Dié. Ces études, trop topiques, n'entraient pas dans le dessein de l'auteur de ce travail.

pour éviter la fatigue à l'attention du lecteur, l'auteur a conçu le dessein d'établir une sorte d'exégèse historique à travers les formes nuageuses de la légende. Dans la seconde partie, celle consacrée, non plus à l'abbé-diacre de Saint-Dié, mais au père Patrice de Saint-Dié et à ses singuliers ouvrages, l'écrivain n'a vu qu'un exercice de curiosité littéraire, qui lui a paru instructif, à titre d'étude des bizarreries de l'esprit humain, comme la légende lui a paru digne d'intérêt parce qu'elle dévoile encore un coin de cette éternelle Pompéï qu'on nomme les mœurs du temps passé. Cette tentative de résurrection cause de vifs plaisirs à l'éru-
dit. Puisse celui qui le lira partager cette jouissance !

A. DE MARTONNE.

Membre correspondant,

Ancien archiviste de Loir-et-Cher.

ERRATUM. — Page 6, ligne 2, au lieu de *à saint Sécundin*, évêque de chartres, — lise: : à l'évêque saint Sécundin

